

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique est une politique publique à destination de la jeunesse et bénéficiant à l'ensemble de la société, avec l'ambition de favoriser le vivre ensemble, la mixité et la cohésion sociale.

Le 10 mars de cette année, **le service civique** a fêté ses 8 ans. Une occasion de revenir sur cet engagement citoyen de plus en plus valorisé et reconnu comme un atout dans les parcours des jeunes mais encore méconnu.

Le service civique, un engagement volontaire

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes **de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme**, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap : seuls comptent les savoir-être et la motivation.

Une indemnisation

Le Service Civique, indemnisé **580 euros net par mois**, peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), **sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger**, pour une mission d'au moins **24h par semaine**.

Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

9 domaines d'intervention

Il peut être effectué dans **9 grands domaines** : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Les avantages de ce dispositif :

- il permet aux jeunes de découvrir un métier, une vocation et par la suite reprendre des études ciblées

- il n'est pas nécessaire d'avoir de diplôme
- il permet de faire une pause dans ses études et de faire le point sur sa situation.

+ d'infos :

- Si vous voulez en savoir plus sur l'engagement en Service Civique [cliquez ici](#)
- Les ressources nécessaires du Service Civique [cliquez ici](#)
- Vous avez plus de 26 ans ? Découvrez les autres formes de volontariat en [cliquant ici](#)

- [Emploi](#)
- [Métiers](#)

29 Juillet
